



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40993>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-40993**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Chu Sud Réunion

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20003001300011

**Ville :** St Pierre cedex

**Code postal :** 97448

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 974

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1448666>

**Identifiant interne de la consultation :** MAPA 24-11

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Travaux et des Services Techniques (Dtst) des sites Sud du Chu de La Réunion

**Numéro de téléphone du contact :** +33 262359045

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat (pouvoirs etc...) - Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes

par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. » (décret n° 2021-631 du 21 mai 2021, art. 3)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 03/05/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 50% Prix : 50%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Désamiantage du plateau H1 du site nord du CHU de la Réunion

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262660

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet des travaux de désamiantage sur le site du CHU Félix Guyon - Bâtiment H au niveau 1. Les travaux concernent : - Désamiantage des faux plafonds amiantés en plaque de plâtre d'une partie du plateau H1 (surface d'environ 350 m<sup>2</sup>) - Évacuation et traitement des déchets amiantés. La description des prestations, leurs spécifications techniques ainsi que la fourniture des documents demandés sont indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et leurs éventuelles annexes. Les prestations devront être réalisées en conformité avec les textes réglementaires en vigueur

**Lieu principal d'exécution du marché** : Site Nord CHFG du CHU de La Réunion - ALLEE DES TOPAZES-BELLEPIERRE - CS 11021 97400 - SAINT-PIERRE

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux (prévue à l'article 44.1.2° alinéa du CCAG-Travaux 2021) ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception et/ou lors de la GPA, ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de

la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve et jusqu'au complet paiement des prestations faisant suite à la fin de la GPA. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jour calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : DCE disponible uniquement sur la plateforme <http://achats.chu-reunion.fr> Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées : Mode de réception : OBLIGATOIREMENT par voie dématérialisée <http://achats.chu-reunion.fr> selon les dispositions du Règlement de Consultation. Aucun dépôt papier n'est recevable (sauf copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier). Adresse postale/de dépôt : copie de sauvegarde à adresser au CHU de la Réunion Secrétariat des Travaux et des Services Techniques Avenue François Mitterrand BP 350 97448 Saint-Pierre Cedex. Renseignements administratifs/techniques : <http://achats.chu-reunion.fr> (correspondance). Les offres seront analysées et classées et l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie sur la base des critères pondérés ci-dessous : Prix : 50% sera apprécié sur 100 points et se fera sur la base du montant global et forfaitaire total figurant dans la DPGF. Valeur technique : 50% sera appréciée sur 100 points au regard du mémoire technique et des exigences du CCTP comme suit : a. Cohérence des moyens humains et pertinence du choix de l'équipe et de l'interlocuteur dédié par rapport aux prestations concernées : 20 points b. Qualité et pertinence de la méthodologie d'exécution des prestations (organisation du chantier, description des phases, contraintes en site occupé, mesures pour assurer l'hygiène, la sécurité et la sûreté sur le chantier...) : 40 points c. Pertinence des mesures prises pour le respect de l'environnement et la gestion des déchets : 40 points Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon BP 2024 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 [greffe.ta-saint-denis@juradm.fr](mailto:greffe.ta-saint-denis@juradm.fr) <http://www.ta-saint-denis.juradm.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du -Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon BP 61107 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 [greffe.ta-saint-denis@juradm.fr](mailto:greffe.ta-saint-denis@juradm.fr) <http://www.ta-saint-denis.juradm.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2024**